



Actualités

Réseau Atelier
santé

Ville



N°125

COVID 19



Des astuces simples pour limiter la sédentarité en télétravail

Depuis le début de la crise sanitaire, les risques liés au manque d'activité physique et à la sédentarité ont été accrus, notamment en période de confinement, du fait de la très forte réduction des opportunités de pratiquer une activité physique dans le cadre des loisirs, du travail ou des déplacements.

Le manque d'activité physique et la sédentarité sont des facteurs de risque majeurs de maladies non transmissibles, telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète, certains cancers(1) mais aussi de dépression et d'anxiété(2).

Aujourd'hui, de nombreuses entreprises et organisations se mobilisent pour accompagner les salariés dans ce contexte particulier. Santé publique France a conçu des outils faciles à mettre à la disposition des salariés pour les accompagner au quotidien.

Il est recommandé de faire au moins **30 minutes d'activité physique par jour**, de **limiter le temps passé assis, de se lever toutes les 2 heures en temps normal** et toutes les 30 minutes en période de confinement.



CONTINUITE DES SERVICES



Ce qui est proposé à l'Aquacap

A partir du lundi 30 novembre 2020 :

- 2 créneaux d'ouverture sont proposés par semaine : les lundis et les vendredis de 10h à 12h
- l'accès au bassin sportif et au bassin ludique. Le bassin balnéo reste fermé.
- Tarif : 2,30 € ou cartes d'abonnements

Qui est concerné ?

- Si vous êtes en situation de handicap
- Si vous disposez d'une prescription médicale d'activité physique en référence au décret N°2020-1310 article 42 du 29 octobre 2020. Le document est à présenter à l'accueil à chaque passage.

Quelles sont les conditions de réservations ?

- Les réservations sont obligatoires. Il faut un minimum de 5 personnes pour ouvrir un créneau.
- Les demandes de réservations sont à adresser par mail à jf.bojanic@grandperigueux.fr, le vendredi au plus tard précédent la semaine de réservation choisie. Une réponse vous sera transmise les vendredis en fin d'après-midis pour l'ouverture ou pas des créneaux.

**Les réservations sont obligatoires par mail :
jf.bojanic@grandperigueux.fr à partir du 25 novembre 2020.**



SANTÉ MENTALE



SANTÉ MENTALE
et DISCRIMINATIONS
www.2025-sante-mentale.fr



Une action du Contrat local de
santé du Grand Périgueux

RENCONTRE PROFESSIONNELLE

Santé mentale & discriminations

En Visio Mardi 8 Décembre de 14h à 17h

PROGRAMME

- 14h :** **Propos introductifs**
Martine DOS SANTOS— Présidente UNAFAM 24
- 14h05** **Présentation du Cadre légal des discriminations**
Hélène BOINEAU—Boulevard des Potes
- 14h35** **Présentation du rôle et missions du défenseur des droits**
Romain Blanchard—Chef de pôle régional du Défenseur des droits
- 15h00** **Table-ronde : des actions concrètes luttant contre les discriminations**
Animée par Romain Blanchard
- Accès au logement: Muriel CAMPROS—Périgord Habitat
 - Accès à l'emploi : William SAJOT—Brico Dépôt
 - Accès à la culture : Ludovic GARREAU—Bibliothèque départementale
 - Mise en scène de situations concrètes par la Ligue d'impro
- 16h45** **Clôture en musique par le groupe Harmonysism (4') créé pour l'évènement**

Facebook Live en
cliquant [ICI](#)



★ COLLECTE DE NOËL SOLIDAIRE

Cette année il n'y a pas de Marché de Noël des enfants

Du 14 au 17 décembre 2020

Productions
réalisées par les enfants
de l'ALSH et du CLAS



ÉCHANGE
→



Denrées alimentaires non
périssables

**CONSERVES DE LÉGUMES
ET DE POISSONS**

CONSERVES CUISINÉES
(Cassoulet, raviolis, choucroute...)

LÉGUMES SECS - FARINE

CAFÉ - SUCRE - CONFITURE

HUILE - PÂTES - RIZ

AU PROFIT DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

★ À échanger à l'Accueil de loisirs le matin jusqu'à 8h30,
de 15h45 à 19h et le mercredi toute la journée.

Derrière le centre social

95 route de Bordeaux à Marsac

si vous souhaitez faire tout simplement un don, c'est possible !
Rendez-vous à l'Accueil de loisirs le matin jusqu'à 8h30,
de 15h45 à 19h et le mercredi toute la journée.

EMPLOI



Unis Cité, spécialisée dans le Service Civique recherche une ou un coordinatrice-teur départemental(e) pour une implantation prochaine en Dordogne.

Au sein de l'équipe, vos principales missions sont :

- Recruter les volontaires en s'appuyant sur les prescripteurs jeunes et sur les filières étudiantes ;
- Accompagner et encadrer 20 jeunes recrutés dans la diversité, dans la valorisation de leurs compétences, et animer la vie d'équipe des volontaires
- Coordonner la mise en œuvre des projets d'intérêt général menés par les volontaires ;
- Créer et faire vivre un réseau d'acteurs, organiser les événements internes du programme Unis-Cité sur son territoire (immersion des volontaires, séminaires de formation, événements de valorisation).
- Assurer le suivi des projets (reporting régulier, comité de pilotage) et établir les bilans de fin de projet

Votre profil :

- Qualités relationnelles et organisationnelles, autonomie sont les atouts pour réussir dans cette mission.
- Vous justifiez d'une expérience minimale de 2 ans dans l'animation de groupe de jeunes adultes notamment les 16/25 ans, et la gestion de projet
- Connaissance du réseau de partenaires locaux serait un plus
- Ouvert au monde associatif, vous êtes prêt à vous investir dans un projet en constante évolution.

Conditions :

- Contrat : CDD de 10 mois
- Temps plein
- Rémunération : 1900€ brut mensuel + prime de 150€ brut + titres restaurants + mutuelle
- Poste basé sur Agglomération de Périgueux
- Date de prise de poste : 6 janvier 2021

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation par mail, avant le 11 décembre, à l'adresse suivante recrutement.aquitaine@uniscite.fr : sous la référence « CEP_Périgueux-2021 »

EMPLOI



**VENDREDI
18 DÉCEMBRE
2020**

PERIGUEUX

9h00-12h00

QUAND ENTREPRENDRE DEVIENT UN JEU SÉRIEUX !

> Venez découvrir
l'entrepreneuriat grâce à
un atelier ludique et
participatif !

Intéressé.e ?
Venez à Périgueux,
le vendredi 18 déc



à destination
des porteurs
de projet



De 9h00
à 12h00



**Centre Social de l'Arche
68 rue Pierre Brantôme
Périgueux**

FRANCEACTIVE
Les entrepreneurs engagés
AQUITAINE



**Ég
ré**
Réaliser l'égalité

bpifrance

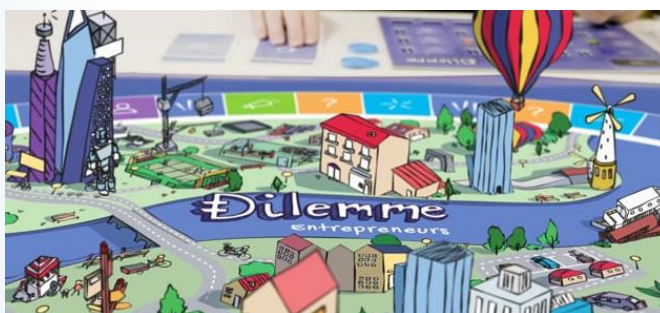
Dilemme

ATELIER DE SENSIBILISATION



Dans le cadre des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat portées par France Active à destination des entrepreneurs des QPV, France Active et LFAE organisent un atelier de sensibilisation le vendredi 18 décembre de 9h00 à 12h00 - au Centre Social de l'Arche - 68 Rue Pierre Brantôme, 24000 Périgueux - via le jeu de plateau : dilemme entrepreneurs.

Vous en trouverez une vidéo de présentation en cliquant ci-dessous :



Cet atelier est à destination de toutes personnes souhaitant être sensibilisées aux enjeux de l'entrepreneuriat. Il n'y a pas besoin d'avoir un projet de création formalisé pour y participer.

Au regard des conditions sanitaires, et pour une meilleure organisation, **nous devons limiter le nombre de participants à 12 personnes.**

C'est pourquoi il est important pour les participants de s'inscrire par téléphone au 05.53.06.63.94 -

par mail : contact@mde-grandperigueux.fr.

La participation est gratuite.

Cet atelier est d'abord à destination des futurs entrepreneurs des quartiers mais peut être ouvert plus largement.

APPEL A PROJET



Appel à projet CAF MSA 2021

Un nouvel Appel à Projets Jeunes est lancé pour 2020-2021. Culture, citoyenneté, agriculture, prévention... Les thématiques sont variées, vous pouvez donc laisser libre court à votre imagination !



Les conditions pour participer ?

Avoir entre 11 et 25 ans, vivre en milieu rural et avoir un projet solidaire et local. À la clé : plusieurs bourses pour récompenser votre projet, votre investissement et votre créativité !

Quels sont les critères de sélection ?

Votre projet pourra être sélectionné pour le concours local et national en fonction de :

- Votre implication
- L'impact de votre action sur le territoire
- La dimension solidaire du projet
- L'originalité et la qualité

**Limite du dépôt des candidatures le
15 janvier 2021**

**[Retrouvez ici l'appel à projets et toutes
les modalités](#)**

APPEL A PROJET



Appel à projets 2020-21 : soutien aux associations de lutte contre la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine

Depuis le début de la crise sanitaire engendrée par la pandémie de Covid-19, le nombre de personnes en situation de précarité continue de s'accroître. Dans ce contexte dégradé, afin de soutenir financièrement les associations de lutte contre la pauvreté, un plan de soutien exceptionnel de 100 millions d'euros est déployé sur deux ans dans le **cadre du plan « France Relance »** et à l'initiative du Ministère des Solidarités et de la Santé.

Déclinaison en Nouvelle-Aquitaine :

En Nouvelle-Aquitaine, **l'enveloppe régional sera de 2 457 728 €**. Dans la région, les projets doivent notamment prendre en compte les thématiques suivantes :

- La lutte contre la précarité alimentaire, et plus généralement l'accès aux biens essentiels (alimentation et hygiène) ;
- L'accès aux droits et la lutte contre l'illectronisme ;
- Le soutien aux familles notamment durant les 1000 premiers jours de l'enfant ;
- L'insertion sociale et professionnelle, en particulier les projets incluant des problématiques de mobilité, de santé ou d'accompagnement pour l'accès aux formations à distance.

**Limite du dépôt des candidatures le
15 janvier 2021**

**[Retrouvez ici l'appel à projets et toutes
les modalités](#)**

APPEL A PROJET



Le Plan de relance, c'est plus d'un milliard d'euros du plan de relance qui bénéficiera directement à l'économie sociale et solidaire (ESS).

Ainsi, 15 appels à projets ont été publiés ou le seront dans les deux prochains mois et permettront de soutenir le développement de l'ESS dans tous nos territoires.

Le premier (page précédente) été lancé la semaine dernière par le ministre des Solidarités et de la Santé, pour soutenir les projets structurants des associations de lutte contre la pauvreté.

Ils financeront des actions au service de l'hébergement d'urgence, du développement des tiers-lieux, de l'essor d'une alimentation durable, locale et solidaire ou encore des filières du réemploi et du recyclage.

Les structures de l'ESS évoluant dans les secteurs du sport, de la culture, du tourisme durable ou de l'industrie seront bénéficiaires. Enfin, l'emploi des jeunes dans le monde associatif sera soutenu dans le cadre du plan #1jeune1solution.

Afin de faciliter les candidatures des acteurs de l'ESS, dont la mobilisation pour bénéficier des soutiens de France Relance constitue une des priorités du secrétariat d'État chargé de l'Économie sociale, solidaire et responsable, **une page Internet, mise en ligne ce jour, recense l'ensemble des appels à projets qui les concernent :**

[Retrouvez ici tous les appels à projets et toutes les modalités](#)

[Ici le calendrier des appels à projets de "France relance"](#)

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA TRANSITION
NUMÉRIQUE
ET DES COMMUNICATIONS
ÉLECTRONIQUES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*
AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



CONSEILLER
NUMÉRIQUE



Conseillers Numériques : une plateforme dédiée et un 1er AMI lancé

Une plateforme dédiée et un [1er appel à manifestation d'intérêt à destination des collectivités territoriales](#) et leurs groupements ont été lancés. Les candidatures seront étudiées au fil de l'eau, tous les 15 du mois.

Pour les acteurs privés et associatifs : un 2nd AMI sera lancé prochainement. Des précisions sont également attendues concernant les modalités de formation des conseillers numériques.

> L'aide financière allouée sera de 50 000 € pour les collectivités et groupements et de 40 000 € pour les structures privées, pour une durée de 24 à 36 mois.

[Retrouvez ici toutes les informations et modalités](#)